Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 72 (2014)

Heft: 2

**Vorwort:** Avant-propos de la rédaction

**Autor:** Geuser, Fabien de

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

## Economie du travail et travail des économistes

Ce numéro de la revue présente deux dossiers, l'un sur le «job sharing», l'autre sur l'influence des économistes sur les choix politiques des pays. Le premier sujet, le «job sharing», étudie une modalité originale de régulation des différents paradoxes du travail. Ce dernier est en effet taraudé d'oppositions comme celle de sa valeur positive pour l'homme au travail qui y trouve les moyens d'un développement personnel, d'une inscription sociale, d'une rémunération... mais dans le même temps une aliénation, une fatigue et une souffrance. Cette première dualité se double de l'ambiguité entre travail et emploi: l'emploi n'implique pas nécessairement un travail, conçu comme un acte spécifiquement humain. C'est particulièrement le cas des «placards» mais cela se pose aussi dans les réflexions de sauvegarde de l'emploi dans lesquelles, quelques fois, maintenir des emplois, revient souvent à construire des contenus de travail si pauvre qu'ils ne peuvent servir de base à la dimension positive du travail. Par le «job sharing», il serait alors possible à travers des initiatives locales et négociées, de partager le temps de travail et ainsi maintenir les capacités pratiques des travailleurs en diminuant les risques d'épuisement. Mais aussi de contribuer à un effort collectif de protection de l'emploi et de régulation d'une certaine invasion de la sphère professionnelle dans la sphère privée. Si cette solution est encore peu répandue et beaucoup débattue, elle met cependant en avant la modalité de la discussion locale au sein des organisations comme facteur de régulation globale de l'emploi. Cette capacité à articuler, par le débat, le local (choix d'optimisation de la vie professionnelle et privé) avec le global (régulation de l'emploi) est toujours intéressant à signaler.

D'autant plus intéressant que cette valorisation du débat est l'inverse même des pratiques des économistes lorsque ceux-ci décident de s'impliquer dans la vie politique des pays. C'est un des thèmes que traite le second dossier. Il y est question en particulier d'une tendance en économie (et probablement dans les autres sciences sociales, à refouler le débat pour, au contraire délégitimer les adversaires et rendre alors sa propre approche inattaquable, voire la seule forme théorique existante. Cette tendance à l'impérialisme épistémologique ou paradigmatique (visant à imposer un seul cadre théorique de référence) s'oppose à l'approche davantage pluridisciplinaire que la Revue économique et sociale s'efforce de maintenir dans ses pages. L'économie politique y a été pensée comme une science sociale qui, par nature, ne peut pas épuiser toute la richesse des situations qu'elle explore ou qu'elle documente. Sa fonction est avant tout d'enrichir le registre des interprétations par les hommes, de ces situations. La variété des cadres théoriques et notre capacité à les contraster les uns avec les autres, constituent alors la véritable valeur de l'économie. Le travail des économistes s'inscrit alors dans l'ordre de la créativité paradigmatique: il s'agit de donner aux observateurs, aux décideurs... toujours davantage de cadres économistes évocateurs, créatifs, insolites... Seule cette variété requise permet de garantir la richesse du débat en économie.

Un petit mot supplémentaire pour signaler que l'équipe de rédaction et de direction de la Revue change. Bonne route à elle!

Pour la rédaction, Fabien De Geuser